

**SOMMAIRE DES ACTIVITÉS AU PARC DU MONT-BELLEVUE
AVRIL 2018 À MARS 2019**

PRÉSENTÉ LE 18 JUIN 2019

**PAR
LE REGROUPEMENT DU PARC DU MONT-BELLEVUE**

AUX MEMBRES

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	ii
Mot de la directrice générale.....	iii
Introduction	1
1 Sommaire des activités 2018-2019.....	3
1.1 Préservation, éducation et sensibilisation	3
1.2 Concertation	3
1.3 Opération de la station de ski	3
1.3.1 Aspects financiers	4
1.3.2 Ressources humaines.....	5
1.3.3 Investissements et améliorations	5
1.4 Gouvernance	7
2 Recommandations.....	9
2.1 Préservation, éducation et sensibilisation	9
2.2 Concertation	9
2.3 Opération de la station de ski	9
Conclusion	11

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 Faits saillants du Regroupement du parc du Mont-Bellevue	2
Tableau 1 Sommaire des revenus (taxes incluses) de la station de ski (comparatif 2017-2018 vs. 2018-2019)	4
Tableau 2 Revenus (taxes incluses) par département avant le 21 décembre 2018	5
Tableau 3 Portrait des ressources humaines à la station de ski en 2018-2019.....	5
Tableau 4 Composition du CA 2018-2019	7

MOT DU PRÉSIDENT

Le Regroupement du parc du Mont-Bellevue (RPMB) en est à sa deuxième année d'activités dans sa forme revue et améliorée. Deux ans, c'est court pour asseoir sa notoriété, mais c'est sans compter sur la volonté et le dynamisme de l'équipe en place qui a su relever le défi. Les résultats de la dernière saison, relaté dans le présent rapport annuel, témoignent des progrès importants. Pour ces accomplissements, je tiens à féliciter la direction générale et tout le personnel permanent. Vous avez fait un travail remarquable. Je tiens aussi à souligner la contribution des membres du conseil d'administration pour leur travail volontaire et leur apport au développement du RPMB.

Le parc du Mont-Bellevue, c'est plus qu'un simple petit centre de ski. C'est toute la population de Sherbrooke qui profite, saison après saison, des différentes possibilités de pratiquer leurs activités préférées, et ce, en plein milieu de la ville. Ce milieu naturel est un joyau unique dont nous pouvons être fiers et que nous nous devons de protéger. Saint-Exupéry le disait : « *On n'hérite pas de la terre de nos parents, on l'emprunte à nos enfants.* » Nous avons tous, collectivement, le devoir de protéger ce milieu, tout en profitant de ses attraits. Voilà le défi qui nous attend pour les prochaines années. Le RPMB s'attaque donc à cette tâche en pilotant les travaux de la table de travail de l'Alliance pour la création d'une réserve naturelle basés sur la concertation, et en poursuivant son travail de sensibilisation auprès des usagers. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais le RPMB est un coureur de fond qui n'a pas l'intention de s'arrêter en chemin!

Je nous souhaite bon travail et encore une fois, merci et félicitations à l'équipe.

Arnold Ross

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Une première année à la barre du RPMB a permis de me familiariser avec les différents paliers de gestion et d'intervention avec lesquels nous sommes appelés à collaborer, d'évaluer les besoins et d'optimiser l'ensemble des opérations par l'informatisation. La conciliation des principaux axes de la mission de l'organisme est encore à ce stade un des principaux défis de l'organisme, ayant pris, à la volée, le mandat de gestion de la table de travail de l'Alliance pour la création de la réserve naturelle.

Ce premier tour de roue m'a fait prendre conscience du joyau que constitue le parc du Mont-Bellevue et de constater que les citoyens le considèrent aussi fortement. La population étant au rendez-vous de façon quotidienne dans ce magnifique parc régional, la mise à jour et la qualité des services offerts sont des objectifs incontournables pour le RPMB.

Notre petite équipe dynamique et formidablement dévouée sera bonifiée de nouveaux joueurs pour venir soutenir le développement et permettre une réponse de plus en plus adéquate à nos membres, clients et usagers.

C'est avec les manches relevés que nous attaquons donc l'année 2019-2020. Le soixantième anniversaire de la station de ski du mont Bellevue y sera célébré, avec le désir d'unifier les forces présentes et de se doter d'une vision claire de ce que NOUS souhaitons accomplir ensemble pour ce grand parc, fierté des Sherbrookoïses.

Stéphanie Roy

INTRODUCTION

Un rapport sur les fondements du Regroupement du parc du Mont-Bellevue (RPMB) a été présenté à l'Assemblée générale annuelle de l'organisme en juin 2018. À la lumière de cet important exercice de réflexion, il a été établi que le mandat de l'organisme se décline selon les volets suivants :

1. Le développement durable du parc du Mont-Bellevue englobant des notions de préservation, d'éducation et de sensibilisation.
2. La concertation.
3. La gestion des opérations en lien avec la station de ski.

À cela s'ajoute tout un autre volet concernant la gouvernance de l'organisme, autant à l'interne que dans ses relations avec la Ville de Sherbrooke.

À la suite de cet exercice sur les fondements, le RPMB prépare des travaux pour se doter d'une planification stratégique. En tant que mandataire de la gestion quatre saisons du parc du Mont-Bellevue, il apparaît important pour l'organisme de planifier et prioriser à plus long terme son champ d'action. Il désire devenir un organe de recommandation incontournable pour tout ce qui touche le parc du Mont-Bellevue et non un simple prestataire de services à la station de ski. En effet, l'organisme développe présentement des compétences lui permettant de s'exprimer sur des sujets tels que :

- la conservation;
- les usages dans le parc du Mont-Bellevue;
- la communication, l'éducation et la sensibilisation;
- les travaux de rénovation du Chalet Antonio-Pinard;
- les opérations de la station de ski.

C'est avec cela en tête que le RPMB présente à ses membres le sommaire de ses activités 2018-2019, ainsi que des recommandations à plus ou moins long terme. Il est à noter que des recommandations visant les volets opérationnel et réglementaire de la station de ski ont également été déposées au service des sports, de la culture et de la vie communautaire, ainsi qu'aux élus de la Ville de Sherbrooke.



Figure 1 Faits saillants du Regroupement du parc du Mont-Bellevue

1 SOMMAIRE DES ACTIVITÉS 2018-2019

Dans un premier temps, le rapport présente les actions mises de l'avant entre avril 2018 et mars 2019.

1.1 Préservation, éducation et sensibilisation

Pour ce premier volet, les actions du RPMB se sont illustrées par une participation active au comité conjoint et au comité de travail du parc du Mont-Bellevue et par son implication entourant les travaux pour la création d'une réserve naturelle. La directrice générale a également participé à plusieurs sous-comités (signalisation, reboisement, financement, sites alternatifs pour le vélo de montagne). Au total, elle a participé à 25 rencontres pour un total d'environ 55 heures entre juillet 2018 et juin 2019.

De plus, le RPMB a embauché deux agentes de sensibilisation pour sept semaines pendant l'été 2018. Ces employées ont fait de la sensibilisation auprès des usagers, ont collecté des données sur l'achalandage, ont sondé les usagers du parc et ont colligé ces informations dans un rapport.

1.2 Concertation

Pour le deuxième volet, le RPMB a demandé et reçu le mandat de coordonner la table de travail de l'Alliance pour la création d'une réserve naturelle dans le parc du Mont-Bellevue. Il s'agit d'un organe de concertation constitué d'usagers du parc, d'experts et d'autres membres ayant des intérêts variés (éducation, patrimoine, communautés autochtones, riverains du parc). La table de travail a pour mandat d'émettre des recommandations aux propriétaires du parc du Mont-Bellevue quant à divers aspects touchant le projet de réserve naturelle. Pour appuyer dans cette démarche, le RPMB a embauché un consultant.

Entre février et juin 2019, la table de travail a procédé à un appel de candidatures et a tenu une séance d'autodésignation des membres, trois rencontres, ainsi qu'une visite de site. De plus, le personnel du RPMB a rédigé une demande de subvention pour soutenir financièrement ce volet. Au total, les employés du RPMB ont investi environ 220 heures de travail dans le volet de la concertation, alors que le consultant a facturé 55 heures.

Dans un souci de transparence, la documentation relative à la table de travail est mise à la disposition de la population sur le [site web du RPMB](#).

1.3 Opération de la station de ski

Cette section couvre les grandes lignes de la gestion des opérations de la station de ski pour la saison 2018-2019 en partenariat avec la Ville de Sherbrooke. Des

informations sommaires y sont présentées. Toutefois, pour plus d'informations, un rapport interne très détaillé est également disponible.

1.3.1 Aspects financiers

Avec ses 95 jours d'ouverture et ses 62 470 jours-ski¹ la saison 2018-2019 a été exceptionnelle. En effet, les températures froides à l'automne qui ont permis un enneigement artificiel abondant très tôt dans la saison et les chutes de neige importantes tout au long de la saison ont permis une ouverture précoce, une fermeture tardive et très peu de fermetures temporaires.

Tableau 1 Sommaire des revenus (taxes incluses) de la station de ski (comparatif 2017-2018 vs. 2018-2019)

Département	2017-2018		2018-2019		% différence (revenus)
	Nombre	Revenus	Nombre	Revenus	
Billetterie (billets ski)	27 624	224 229 \$	31 671	281 056 \$	+ 25 %
Billetterie (billets tube)	7 548	46 782 \$	13 243	70 004 \$	+ 50 %
Billetterie (abonnements)	915	82 635 \$	1 267	105 825 \$	+ 28 %
Billetterie (groupes scolaires)	16	9 746 \$	23	14 832 \$	+ 52 %
Billetterie (cartes-cadeaux)	119	3 500 \$	179	10 478 \$	+ 199 %
Total Ville de Sherbrooke		366 892 \$		482 195 \$	+ 31 %
École de glisse	1 355	174 704 \$	2 094	216 295 \$	+ 24 %
Location d'équipement	± 3 422	70 741 \$	7 268	146 589 \$	+ 107 %
Atelier d'entretien et réparation	158	3 656 \$	575	8 868 \$	+ 142 %
Boutique	N/D	4 933 \$	N/D	7 595 \$	+ 54 %
Total RPMB		254 034 \$		379 347 \$	+ 49 %
Service alimentaire		76 964 \$		99 800 \$	+ 30 %
Total Centre Multi Loisirs Sherbrooke		76 964 \$		99 800 \$	+ 30 %
Total		697 890 \$		961 342 \$	+ 38 %

Le Tableau 1 illustre que tous les départements de la station de ski du mont Bellevue ont connu une hausse significative dans les revenus. Cela s'explique en partie par les 13 jours d'ouverture supplémentaires pour la saison 2018-2019, mais pas uniquement. En effet, le Tableau 2 donne les résultats des ventes effectuées avant le 21 décembre 2018, soit la date d'ouverture de la station en 2017. Au total, cette période a généré 10 % des revenus de la saison 2018-2019 alors que globalement les revenus ont augmenté de 38 % par rapport à 2017-2018.

¹ Un jour-ski est une présence à la station de ski (ski et glissade sur tube). Le calcul prend en compte les abonnements de saison et les billets journaliers

Tableau 2 Revenus (taxes incluses) par département avant le 21 décembre 2018

Département	Avant le 21 déc. 2018			
	Nombre	Proportion du total du département (nb)	Revenus	Proportion du total du département (\$)
Billetterie (billets ski et tubes)	3 072	7 %	25 852 \$	7 %
École de glisse (cours privés)	138	7 %	7 657 \$	4 %
Location (location sans cours)	491	8 %	9 513 \$	8 %
Atelier	37	14 %	1 066 \$	17 %
Boutique	75	12 %	992 \$	13 %
Moyenne		10 %		10 %

1.3.2 Ressources humaines

L'opération de la station de ski requiert un total de 150 employés en saison hivernale. De ce nombre, la Ville de Sherbrooke embauche environ 60 personnes pour l'entretien des pistes à la grandeur du parc, le service de remontées mécaniques, la billetterie et la patrouille de ski. Le Tableau 3 présente quant à lui le portrait des ressources humaines pour le RPMB et le concessionnaire alimentaire.

Tableau 3 Portrait des ressources humaines à la station de ski en 2018-2019

Organisation	Temps plein		Temps partiel/saisonnier		Salaire (incluant av. sociaux)
	Nb employés	Heures	Nb employés	Heures	
RPMB	3	5460	77	5 949	228 711 \$
Centre Multi Loisirs Sherbrooke	0	N/D	10	N/D	28 805 \$

1.3.3 Investissements et améliorations

À la suite de la saison 2017-2018, le RPMB, grâce à l'expérience d'une année d'exploitation et aux résultats d'un sondage auprès des clients, a constaté que plusieurs investissements majeurs étaient nécessaires pour l'amélioration du service à la clientèle et des opérations à la station de ski. Cette section présente les éléments mis en place pendant la saison 2018-2019, autant par l'organisme que par la Ville de Sherbrooke.

Système de gestion informatisée

À l'automne 2018, le RPMB a fait l'acquisition d'un système informatique intégré pour la gestion des opérations de la station de ski auprès de l'entreprise Dator. Cet investissement de l'ordre de 53 364 \$ a permis des améliorations pour le service à la clientèle et la gestion dans tous les départements. En complément, il a fallu faire des ajouts aux locaux du point de vue des branchements électriques

et internet. Évidemment, l'arrivée du nouveau système a demandé des ajustements fréquents et a posé son lot de défis. Toutefois, le coordonnateur des opérations est demeuré en étroit contact avec Dator tout au long de la saison. Le fournisseur du système juge que l'intégration s'est déroulée normalement pour une première année d'exploitation.

Globalement, le système informatique améliore grandement les contrôles financiers. Il y a beaucoup moins d'erreurs de caisse et de dépôt et la tenue de livres est facilitée. Également, comme toutes les transactions sont informatisées, il est beaucoup plus facile de faire un suivi régulier et très pointu de nos activités et de nos revenus en générant toute une panoplie de rapports. Cela a d'ailleurs grandement aidé à la rédaction, entre autres, du présent rapport. Il s'agit également d'informations cruciales d'un point de vue marketing et pour l'optimisation de nos services.

À la billetterie, les billets journaliers sont maintenant imprimés avec une heure de fin de validité variable. Pour les abonnements de saison, il s'agit désormais de cartes plastiques avec photo prise et imprimée sur place. Les contrats d'abonnement ne sont plus complétés à la main à l'aide de papier carbone, mais informatisés et imprimés sur place.

À l'école de glisse, le système informatique a permis de diversifier l'offre de cours. Il a aussi permis une meilleure gestion de l'affectation des moniteurs et une optimisation des cours donnés dans les plages horaires offertes.

Pour la boutique, il y a eu un meilleur suivi de l'inventaire.

Flotte de location

Afin de mieux répondre à la demande, entre autres, pour les groupes scolaires, le RPMB a acquis des équipements de location de ski alpin et de planche à neige pour un investissement de l'ordre de 10 000 \$. Il est à noter qu'à lui seul le département de la location a connu des augmentations de revenus de 107 % (voir Tableau 1).

La Ville de Sherbrooke a également confié au RPMB une flotte de raquettes. Celles-ci sont disponibles gratuitement pour les organismes et les groupes souhaitant les emprunter.

Aménagement intérieur

Afin d'offrir un service plus efficace à la location et à l'école de glisse, l'espace intérieur a été complètement repensé. Le RPMB a également fait l'achat de nouveaux supports à skis et de séchoirs à bottes, ainsi que refait la signalisation intérieure.

Aménagement extérieur

Du point de vue de l'aménagement extérieur, la Ville de Sherbrooke a loué une nouvelle dameuse pour trois ans, a remplacé des tuyaux du système d'enneigement et a procédé au remplacement du réservoir et du système de gestion du carburant. En février 2019, elle a également procédé au remplacement du câble du téléski. Le RPMB a, quant à lui, revu la signalisation extérieure.

Communication et publicité

Avec l'accord et l'appui du service des communications de la Ville de Sherbrooke, le RPMB a mené à bien la campagne publicitaire 2018-2019 pour la station de ski du mont Bellevue. À l'aide d'un budget de 17 600 \$, l'organisme a fait de la publicité télé, radio, dans un journal et à la Maison du cinéma. Il y a eu de l'affichage sur les autobus et au centre-ville. Les dépliants annuels ont été mis en forme, imprimés et distribués. De plus, la signalisation a été complètement revue. Finalement, il y a eu deux journées d'animation à la station en collaboration avec un diffuseur radiophonique.

En complément, le RPMB a produit du contenu pour le site web de la station de ski qui est géré par la Ville de Sherbrooke. L'organisme a également fait la promotion de la station de ski par le biais de sa [page Facebook](#). Le RPMB a investi environ 250 heures de travail entre la mi-octobre et la mi-mars pour le volet communication et publicité.

1.4 Gouvernance

À l'interne, le conseil d'administration a procédé à l'embauche de Stéphanie Roy à la direction générale en juin 2018. Il a adopté un plan d'action 2018-2019 et appuyé la direction générale dans sa réalisation. Il a également fait les suivis entourant la saine gestion financière de l'organisation et a tenu sept rencontres régulières, ainsi que trois rencontres du comité exécutif. Il est également à noter que le RPMB a déposé une candidature pour obtenir la gestion de la base de plein air André-Nadeau, mais n'a pas été retenu.

Tableau 4 Composition du CA 2018-2019

Nom	Rôle	Statut
Arnold Ross	Président	Membre associatif
Véronique Bisailon	Vice-présidente	Membre institutionnel
Jacinthe Arès	Secrétaire-trésorière	Membre individuel
Jean-Guillaume Marquis	Administrateur	Membre individuel
Jean-Pierre Gouin	Administrateur	Membre individuel
Paul Prévost	Administrateur	Membre associatif
Luc Dugal	Administrateur	Membre associatif
Vacant		Membre associatif
Vacant		Membre coopté

Pour l'année 2018-2019, le RPMB et les intervenants de la Ville de Sherbrooke touchant la station de ski ont mis en place des rencontres hebdomadaires d'opérations et cela a eu un impact direct sur la qualité du service à la clientèle. Également, l'organisme constate une nette amélioration pour tout ce qui touche ses relations avec les différents services (parcs, sport, communication, finances) de la Ville de Sherbrooke. En effet, il a été beaucoup plus facile d'entrer directement en communication avec le bon intervenant et cela a nettement réduit les délais d'intervention.

2 RECOMMANDATIONS

Le Regroupement du parc du Mont-Bellevue vise à moyen terme, à développer suffisamment d'expertise dans les différentes facettes de sa mission dans le but de devenir une référence incontournable pour tout ce qui touche la gestion quatre saisons du parc du Mont-Bellevue, conformément au mandat octroyé par la Ville de Sherbrooke. Toutefois, à la lumière de ses deux années d'expérience, l'organisme souhaite d'ores et déjà faire part à ses membres de certaines réflexions d'ordre stratégique entourant le parc du Mont-Bellevue et ses activités. Il s'agit ici d'actions qui pourraient être mises en place dans un horizon de deux à trois ans.

2.1 Préservation, éducation et sensibilisation

Dans le contexte de la transition vers une reconnaissance du parc du Mont-Bellevue en tant que réserve naturelle, il apparaît essentiel de poursuivre les efforts d'éducation et de sensibilisation des parties prenantes et particulièrement des usagers. C'est avec cet objectif en tête que le RPMB engagera deux agents de sensibilisation au cours de l'été 2019 et qu'il réfléchit à la possibilité de créer un poste de responsable des dossiers environnementaux au sein de son organisation.

2.2 Concertation

Dans ce même contexte, le RPMB souhaite poursuivre son engagement auprès de la table de travail de l'Alliance pour la création d'une réserve naturelle dans le parc du Mont-Bellevue. À la lumière de cet indispensable exercice de concertation, il sera important de réfléchir à la pertinence de maintenir cet espace d'échanges à plus long terme.

2.3 Opération de la station de ski

Le RPMB souhaite proposer aux élus de réfléchir à la possibilité de déménager la remontée mécanique de la glissade sur tube de la station de ski du mont Bellevue à la base de plein air André-Nadeau (BPAAN). Cela permettrait de poursuivre parallèlement deux objectifs :

1. Faire de la base de plein air un centre de glissade sur tube de calibre suprarégional;
2. Démocratiser et rendre plus attrayante la pratique du ski alpin et de la planche à neige.

En effet, l'analyse de l'achalandage de la station de ski révèle que la glissade sur tube y est une activité très prisée, autant par les citoyens que par les groupes scolaires. Par exemple, des 23 groupes ayant été accueillis à la station de ski en 2019, 20 y sont venus uniquement pour la glissade sur tube. Il faut savoir qu'avec

la fermeture du centre de glissade Haut Bois Normand à Eastman, le mont Bellevue devient l'unique centre offrant une remontée mécanique dans un rayon de 85 km. Toutefois, avec seulement deux pistes, la capacité est limitée à 150 personnes à la fois.

À la lumière de ces informations, il apparaît que l'aménagement d'un important centre de glissade sur tube avec remontée mécanique et plusieurs pistes à la BPAAN est une opportunité qu'il serait souhaitable de saisir. En effet, la capacité pour la glissade sur tube y est plus importante et l'ajout d'autres pistes et de la remontée mécanique augmenterait son attrait. Il faut également savoir que la gestion des groupes scolaires par plateau (rotation entre la glissade, la patinoire, la randonnée en sentier, etc.) y est un autre élément intéressant.

D'un autre côté, lors des journées de fort achalandage à la station de ski du mont Bellevue, le chalet Antonio-Pinard, ainsi que son stationnement, sont bondés. Le temps d'attente à la billetterie et au casse-croûte est aussi plus long. Tous ces désagréments contribuent à amoindrir la satisfaction des clients et à miner leur expérience à la station. Le déménagement de la glissade sur tube à la BPAAN se révélerait donc une solution pour désengorger le site de la station de ski et rendre plus attrayante la pratique du ski alpin et de la planche à neige. De plus, le nombre d'adeptes en formation dans notre école de glisse étant sans cesse à la hausse, la nécessité d'envisager un terrain d'apprentissage dédié et réservé à cette vocation devient un incontournable. Pour une question de sécurité sur la montagne, mais également pour permettre d'augmenter le plaisir lié à l'initiation, la piste actuelle de glissade sur tube pourrait être développée en s'inspirant de la nouvelle tendance dans l'industrie du ski de l'autoapprentissage sous forme ludique.

En complément, le RPMB souhaite mettre en place une programmation permettant aux écoles de s'initier à la pratique du ski ou de la planche à neige. En effet, la station de ski du mont Bellevue s'avère être un lieu de prédilection pour l'apprentissage sécuritaire de ces sports, mais elle n'est pas beaucoup fréquentée dans ce but. En ce moment, les écoles de la région se tournent plus fréquemment vers Orford ou même Bromont. Il faut également noter que pour arriver à ces fins, il faudra impérativement se pencher sur la tarification pour les groupes qui est très contraignante en ce moment.

CONCLUSION

Comme il a déjà été mentionné dans ce rapport, il est impondérable pour le RPMB de devenir une référence incontournable pour tout ce qui touche la gestion du parc du mont Bellevue. En ce sens, il est important que l'organisme travaille en étroite partenariat avec la Ville de Sherbrooke dans le but d'offrir aux citoyens de Sherbrooke un parc et des services de grande qualité. On pense notamment, mais sans s'y restreindre, à tout ce qui touche la réserve naturelle et le développement de sites alternatifs pour la pratique du vélo de montagne, à une approche de gestion administrative uniformisée de la station de ski du mont Bellevue et à la rénovation du chalet Antonio-Pinard.

Il est donc fortement souhaitable que la Ville de Sherbrooke soit partie prenante de l'important exercice de planification stratégique de l'organisme qui aura lieu à l'automne 2019. Il y voit également une occasion d'arrimage entre le champ d'action de l'organisme et les mécanismes de fonctionnement prévus dans la convention de gestion entre la Ville de Sherbrooke et le RPMB. Il s'agit aussi d'une opportunité de voir le parc du Mont-Bellevue dans sa globalité et de songer à un concept de redevances plutôt que de subventions pour sa gestion.

Pour terminer, le RPMB souhaite faire part aux membres des chantiers en cours pour la saison 2019-2020. Dans un souci de développement et d'amélioration de l'offre, l'organisme reprendra la gestion du service alimentaire lors de la prochaine saison. Cela lui permettra également de mieux se prononcer sur les besoins liés à ce service lors de la planification du projet de rénovation du chalet Antonio-Pinard.

Au niveau des ressources humaines et du plan stratégique de développement, le RPMB est actuellement accompagné par une firme spécialisée dans un processus d'analyse. À la lumière de cet exercice, un nouveau poste de directeur de l'école de glisse devrait, entre autres, voir le jour, et des stagiaires en communication de l'Université de Sherbrooke se joindront à l'équipe pour les sessions d'automne et d'hiver.

Finalement, l'organisme devrait ajouter à son offre de services hivernale une flotte de vélos des neiges en location pour la saison 2019-2020.